

# Des moyens, pas des médailles !

## Macron, Véran doivent répondre aux revendications

Le 16 juin dernier, le personnel hospitalier, les EHPAD, le médico-social, la santé privée, le maintien à domicile, se sont fortement mobilisés dans tout le pays. A Angers, 3000 manifestant.e.s ont exigé une hausse des salaires, une augmentation des moyens pour les établissements.

Le ministre de la santé annonce désormais une enveloppe de 6 milliards d'euros pour la fonction publique hospitalière, le médico-social, et le secteur privé, ce qui est très loin de permettre une augmentation de 300 euros pour tou.te.s. **Le compte n'y est pas !** C'est une vraie reconnaissance salariale pour toutes et tous que nous exigeons ! Par ailleurs, les documents présentés au Ségur prévoient l'introduction du salaire au mérite, la suppression de la prime de service, **inacceptable !**

**Plus que jamais, continuons la mobilisation pour imposer plus de moyens pour l'hôpital, la santé, le médico-social, le maintien à domicile ! Ce Ségur est une imposture !**

Nous continuons à porter notre plateforme commune revendicative sur les sujets suivants :

- La revalorisation générale des salaires de tous les personnels et reconnaissance des qualifications des professionnel-le-s, 300 euros d'augmentation mensuelle pour tou.te.s, dégel du point d'indice
- Une prime unique de 1500 euros pour tous les salarié.e.s, du public comme du privé
- Un plan de formation pluridisciplinaire et un plan de recrutement de personnel, et la stagiairisation des contractuels
- Le renforcement des moyens financiers significatifs pour les établissements
- L'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits
- De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de la prise en charge pour la population sur tout le territoire
- Le retrait de la contre-réforme des retraites, la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers à travers un départ anticipé à la retraite
- Le refus de toute flexibilisation du temps de travail, l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique, et notamment le maintien des CHSCT
- La reconnaissance du COVID 19 en maladie professionnelle

**ANGERS**  
**Rassemblement à 11h**  
**Jeudi 2 juillet**  
**devant la Préfecture**  
**Venez jeter votre médaille du mépris à la poubelle**  
**Une délégation a demandée à être reçue**  
Des préavis de grève ont été déposés par nos syndicats

